

# DISPOSITIF CERTIFICATION CLÉA®

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE APPLICABLES EN **2018**

**CLEA®** est une certification interprofessionnelle, reconnue au niveau national.

Elle permet de consolider des acquis et d'attester de la maîtrise de connaissances et compétences de base, adaptées au monde professionnel.

Constructys finance ce dispositif personnalisé pour permettre à chacun d'évoluer et d'apprendre, tout au long de sa vie.



## EN PRATIQUE

Publics cibles: **salarié, demandeur d'emploi.**

### Déroulement de la certification :

- **Évaluation des besoins** avec un référent CLEA (liste des organismes référencés sur [www.certificat-clea.fr](http://www.certificat-clea.fr)).
- Si nécessaire, mise en place d'un **parcours de formation** personnalisé.
- **Évaluation finale** de fin de parcours de formation.
- **Examen du dossier** par un jury professionnel pour la certification.



## PRISE EN CHARGE CONSTRUCTYS

Possibilité de financer le dispositif au titre du **CPF** et du **plan de formation** de l'entreprise. Consultez votre conseiller en formation référent.

## GARDONS LE CONTACT

Financement, modalités de formation, un conseiller Constructys Grand Est à votre écoute:

- **03 83 32 71 71**
- [contact@constructys-grandest.fr](mailto:contact@constructys-grandest.fr)



## LA CERTIFICATION S'ADRESSE À:

- Je suis salarié dans une entreprise du BTP et je veux développer mes acquis et/ou combler d'éventuelles lacunes pour progresser.
- Je suis dirigeant ou responsable RH au sein d'une entreprise du BTP et je souhaite accompagner un et/ou plusieurs salarié(s) pour lui permettre d'évoluer dans l'exercice de son métier ou de ses responsabilités.



## LES BÉNÉFICES

- **Un dispositif opérationnel :** la certification CLEA® couvre 7 domaines de compétences et de connaissances clés, reconnus par tous et dans tous les domaines.
- **Un dispositif personnalisé :** le stagiaire bénéficie d'un accompagnement individuel et adapté. Pour obtenir la certification, un positionnement préalable est réalisé. Si nécessaire, un programme de formation et ses modules spécifiques peuvent lui être proposés. Le parcours de formation est fonction des besoins identifiés du salarié. Il progresse à son rythme.
- **Un dispositif co-construit :** dispositif éligible au titre du Compte Personnel de Formation (CPF). L'employeur peut prendre en charge une partie des coûts de la procédure de certification.

## CONTENU DE LA CERTIFICATION

### 7 DOMAINES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES CLÉS :

- S'exprimer en Français
- Calculer, raisonner
- Utiliser un ordinateur
- Respecter les règles et travailler en équipe
- Travailler seul et prendre des initiatives
- Avoir l'envie d'apprendre
- Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement.

